

Séance du Grand Conseil

Mardi 19 avril 2016

de 10 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Le point 3 sera traité à 14 heures.*

*Groupe de liaison GC/Eglises de 12h15 à 13h45.*

*Groupe Agricole de 12h15 à 13h45.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  Madame la Présidente lit la lettre de démission de M.Alain Maillard, Juge assesseur au Tribunal Cantonal.			
	2.	Dépôts  Interpellation: Jérôme Christen, Pétition "Intégrons le respect des animaux dans les écoles" Postulat: Philippe Randin,			
TRAITE	3.	(16_HQU_AVR) Heure des questions du mois d'avril 2016, à 14 heures			
TRAITE	4.	(GC 189) Assermentation de M. Jacques Olivier Piguet, juge au Tribunal cantonal – Législature 2013 – 2017			
RENV-CE	5.	(16_INT_498) Interpellation Anne Papilloud - "Est-ce que ça vous chatouille, ou est-ce que ça vous gratouille ?" (Pas de développement)			
RENV-CE	6.	(16_INT_497) Interpellation Denis Rubattel - L'étonnante délocalisation des examens voitures et motos à Cossonay ! (Pas de développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 19 avril 2016

de 10 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	7.	<p>(168) Exposé des motifs complémentaire et Projets de lois                      - sur la préservation du parc locatif vaudois (LPPL)                      - modifiant la loi du 6 mai 2006 sur l'énergie et                      Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil                      - sur le postulat Jean-Michel Dolivo et consorts "pour                      renforcer les droits des locataires dans la loi concernant la                      démolition, la transformation et la rénovation de maisons                      d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres                      fins que l'habitation (LDTR)" (09_POS_156)                      - sur le postulat Frédéric Borloz "Logement : pour le bien                      des locataires et des propriétaires, dépassons le statut quo                      !" (09_POS_157) (2ème débat)</p> <p>(2ème débat) : une motion d'ordre Luisier Brodard                      demandant de refaire une discussion d'entrée en matière et                      un nouveau 1er débat, soutenue par 20 députés au moins,                      est acceptée par 109 oui et 25 abstentions. Une suspension                      de séance de 15 minutes est ensuite décidée, pour                      permettre aux chefs de groupes de définir la manière de                      travailler. Il est décidé que le texte du CE sera considéré                      comme un nouvel EMPL.                      Concernant la réponse au Postulat Volet (12_POS_014),                      inclus dans l'objet (169), celui-ci est retiré par Mme la                      Conseillère d'Etat Béatrice Métraux car il doit être réattribué                      au DTE.</p> <p>(nouveau 1er débat) : entrée en matière acceptée par 83                      oui, 48 non et 6 abstentions. Art. 1 accepté. Art. 2, al. 1,                      amdt Ballif refusé par 10 oui, 106 non et 7 abstentions. Art.                      2 amendé accepté. Art. 3, al. 1, lit. a, amdt Dolivo refusé par                      5 oui, 98 non et 18 abstentions; al.1, lit. d, amdt com                      accepté par 65 oui, 48 non et 6 abstentions. ; al. 1 lit. f                      (suppression), amdt Dolivo refusé avec quelques avis                      contraires. Art. 3 amendé accepté. Art. 4 accepté. Art. 5                      accepté. Art. 6, al. 3, amdt Bolay refusé par 56 oui, 66 non                      et 12 abstentions. Art. 6 accepté. Art. 7 accepté. Art. 8                      accepté. Art. 9 accepté. Art. 10 accepté. Art. 11, al. 1, amdt                      com accepté par 80 oui, 46 non et 2 abstentions ; al. 2                      (suppression), amdt com accepté par 105 oui, 14 non et 8                      abstentions. Art. 11 amendé accepté. Art. 12 accepté. Art.                      13, al. 1, lit c (suppression), amdt com accepté par 75 oui,                      54 non et 1 abstention. Art. 13 amendé accepté. Art. 14,                      amdt Dolivo refusé par 10 oui, 77 non et 38 abstentions.                      Art. 14 accepté. Art. 15 à 30 acceptés sans discussion. Fin                      de séance et interruption du débat qui sera repris lors d'une                      prochaine séance.</p>	DIS.	Buffat M.O. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	26/04/2016

## Séance du Grand Conseil

Mardi 19 avril 2016

de 10 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	8.	(169) Préavis du CE au GC sur l'initiative populaire cantonale "Stop à la pénurie de logements" et Projet de loi modifiant la loi sur le logement du 9 septembre 1975 et EMPD ordonnant la convocation du corps électoral pour se prononcer sur l'initiative populaire cantonale "Stop à la pénurie de logements" et les projets de lois modifiant la loi sur l'aménagement du territoire et la loi sur le logement (contre-projet du Conseil d'Etat) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jérôme Christen et consorts transformée en postulat en faveur de l'introduction d'un droit de préemption permettant de faciliter la politique foncière des collectivités publiques (12_POS_005), les postulats Marc-Olivier Buffat et consorts pour la création de zones d'habitation à loyers modérés (11_POS_261) - Christa Calpini et consorts au nom du groupe radical (11_POS_273) - Terrains constructibles thésaurisés : des mesures incitatives pas coercitives - Pierre Volet et consorts - Allongement des délais de permis de construire dans le canton, une mesure complémentaire à la simplification des procédures (12_POS_014) (2ème débat)	DIS.	Buffat M.O. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	26/04/2016
RENV-T	9.	(229) Exposé des motifs et projet de décret pour la constitution de droits distincts et permanents de superficie (DDP) en faveur de la Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés (SVLM) (1er débat)	DIS.	Luisier Brodard C.	26/04/2016
OA	10.	(GC 161) Rapport annuel 2014-2015 de la Commission des visiteurs du Grand Conseil  Le rapport est accepté par 102 oui et 12 abstentions.	GC	Aubert M.	
OA	11.	(262) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jacques-André Haury demandant un rapport sur les missions confiées par le Conseil d'Etat à l'UNIL en matière de formation médicale  Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du CE) sont acceptées à l'unanimité.	DFJC.	Venizelos V.	
TRAITE	12.	(15_INT_451) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts - L'occupation illicite de locaux devient-elle une mode vaudoise ?	DFJC.		
RENV-T	13.	(15_INT_450) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Tschopp et consorts - En route pour les salons de beauté !	DECS.		26/04/2016

Séance du Grand Conseil

Mardi 19 avril 2016

de 10 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	14.	(15_INT_436) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Céline Ehrwein Nihan et consorts - Logement des SDF : une solution conjointe canton-communes est-elle envisageable ?	DECS.		26/04/2016
RENV-T	15.	(15_INT_433) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Eggenberger et consorts - Aide d'urgence: il est urgent de prendre la mesure des problèmes !	DECS.		26/04/2016
RENV-T	16.	(15_INT_396) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Martial de Montmollin - Curieux exemple de concentration en périphérie !	DECS.		26/04/2016

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :